

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique
et de l'Environnement
Section des Installations Classées**

Commune de CARVIN

**Enregistrement d'une création d'un entrepôt de stockage de
matières, produits ou substances combustibles**

SOCIÉTÉ LOGICOR (LOREN) CARVIN SNC

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La **société LOGICOR (LOREN) CARVIN SNC** dont le siège social se situe 134, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS 08, a déposé une demande d'enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt de stockage de matières, produits ou substances combustibles situé Rue Louis Joseph Gay Lussac sur le territoire de la commune de CARVIN (62220).

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 26 décembre 2023.

Le dossier est consultable en mairie de **CARVIN**, commune d'implantation du projet, du 22 janvier 2024 au 19 février 2024 inclus., aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci (lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00), où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ou, le cas échéant, par voie électronique à l'adresse suivante : pref-consultation-publique@pas-de-calais.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.